

Séance du Conseil municipal du 13 mars 2025

Date de la convocation du Conseil municipal : 28 février 2025

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 27

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 27 (dont 4 pouvoirs)

L'an deux-mille vingt-cinq et le treize mars, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de Marcy l'Etoile, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, pour des raisons exceptionnelles dans la salle des conférences et des mariages, sous la présidence de Monsieur Loïc COMMUN, Maire.

23 Membres présents :

COMMUN	LAGRANGE	DAUPHIN-GUTIERREZ	JASSERAND
SEDDAS	KOUZOUPI	DORVEAUX	GARABED
DONZELOT	COUV RAT	EYNARD	SEGUIN
MARILLIER	MARIE-BROUILLY		DELORME
	MICHAUX	SOUGH	MAITRE
	DOUCET	BARRAL	PATOUILLARD
	MOULARD	BEGUE	

04 Membres absents excusés :

GIRIN	HODZIC	MANTOUX	RIVET
-------	--------	---------	-------

04 Pouvoirs :

GIRIN	Donne pouvoir à	COMMUN
HODZIC	Donne pouvoir à	EYNARD
MANTOUX	Donne pouvoir à	MAITRE
RIVET	Donne pouvoir à	JASSERAND

Délibération n° 20250313-013 / 7.10.2 Délibérations comptables et autres BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES 2024

Conformément à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Michel LAGRANGE, adjoint en charge des finances, présente la synthèse annuelle de gestion des biens et opérations immobilières effectuées par la commune.

Ce bilan fait état de la situation suivante :

- aucun bien immobilier n'a été acquis en 2024,
- aucun bien immobilier n'a été cédé au cours de l'année 2024.

Ce bilan des acquisitions et cessions immobilières est annexé au Compte Financier Unique 2024 du budget communal.

Le Conseil, invité à se prononcer, après en avoir débattu et à l'unanimité de ses membres, approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières 2024 présenté.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Loïc COMMUN.



Le secrétaire de séance,
Sarah BEGUE

A handwritten signature in blue ink, corresponding to Sarah Begue, the secretary of the session.